

*Deviens le porte parole de ta
génération*

NOUVELLES ÉLECTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

- Dépôt des candidatures du
24 septembre au 8 octobre 2021
- Élections le jeudi 21 octobre

SI TU ES EN CLASSE DE CE2, CMI,
CM2 ET QUE TU HABITES LUDON,
INSCRIS TOI POUR :

*faire
l'apprentissage
de la démocratie*

*organiser des
événements*

*Participer
à la vie
de
ta commune*

*mettre en
œuvre des
projets*



DÉPÔT DES CANDIDATURES

Du 24 septembre au 8 octobre

remplir la fiche de candidature :

- à demander à l'école*
- à télécharger sur le site internet de la mairie (ludonmedoc.fr)*
- à retirer à l'accueil de la mairie*

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Le samedi 9 octobre de 10h30 à 11h à la mairie, les candidats préparent leur affiche de campagne sur laquelle ils exposent leurs projets et idées (aidés par les élus référents du CMJ)

Du 9 au 21 octobre, le programme des candidats est affiché sur les panneaux électoraux à côté de l'école

ÉLECTIONS

*Le jeudi 21 octobre (de 9h à 16h)
les élèves de CE2, CM1, ET CM2 se
rendent à la mairie avec leurs enseignants
pour voter.*

DÉPOUILLEMENT

*Le jeudi 21 octobre à 18h à la mairie
Les résultats seront proclamés par
Monsieur Philippe DUCAMP,
Maire de Ludon-Médoc, aussitôt le
dépouillement terminé.*

APRÈS LES ÉLECTIONS

- Les membres du CMJ participeront à la vie de la commune, ils mettront en oeuvre des projets.

Leurs idées et avis seront soumis au Conseil Municipal des adultes.

Les jeunes élus seront présents lors des cérémonies officielles et interviendront dans les différentes manifestations de la commune.

- La durée du mandat est de 1 an.*
- Le CMJ se réunit 2 fois par trimestre pendant 1h30 dans la salle du Conseil Municipal. (à définir avec les élus du CMJ)*
- Chaque élu s'investira en fonction de ses goûts dans les domaines suivants : environnement, animation, solidarité, communication....*